

HIVER 2008/2009

Madame, Monsieur,

L'arrivée de la ligne n°1 du métro au Carrefour des Rigollots prendra encore des années. Nous en sommes maintenant tous conscients. Pour autant, il est absolument hors de question que nous restions là les bras ballants à attendre que cela se passe tranquillement. C'est une telle attitude d'attentisme qui nous a conduit à la situation actuelle :

"La ligne n°1, on m'en parlait déjà en 1934 !"

"Ah oui ? Et qu'avez-vous fait pour faire avancer le dossier ?"

C'est ainsi que fin octobre je recevais avec satisfaction un courrier de **Laurent Lafon**, Maire de Vincennes et Conseiller Régional d'Ile-de-France.

Dans cette lettre, Monsieur le Maire m'informait du vote par la **Commission permanente de la Région Ile-de-France**, présidée par **Jean-Paul Huchon**, d'un crédit de 150 000 euros pour la réalisation d'études avancées pour le prolongement de la ligne n°1 du métro jusqu'à Val-de-Fontenay.

Cette avancée est, certes, modeste d'un point de vue financier, mais d'une portée symbolique tout à fait cruciale. La logique de continuité du projet est ainsi préservée. Par ailleurs, elle montre tout l'intérêt de la Région pour l'action menée conjointement par l'ensemble des membres composant le **Collectif des Elus**.

Par ailleurs, 2009 sera l'occasion d'élections en Assemblée Générale afin de renouveler la composition du Conseil d'Administration de notre Association Métro aux Rigollots.

Il est donc de mon devoir de vous inviter à vous exprimer massivement en votant pour les candidats qui se présenteront devant vos suffrages.

La UNE pour tous et tous pour la UNE !

Jean-Simon Meyer
Le Président

ASSEMBLEE GENERALE 2009

L'Association vous invite
à son Assemblée Générale
Mardi 24 mars 2009, à 20h00
Ecole Jules Ferry
Rue Roublot, à Fontenay

L'agenda de l'Association

NOTRE EXECUTIF S'ACTIVE !

Samedi 6 septembre

Journée des Associations de Vincennes

Nous y avons tenu un stand et revu Elus et Adhérents dès leur retour de vacances !

Mardi 9 septembre

Commission d'urbanisme à Fontenay : nous y assistons

Jeudi 25 septembre

Conseil consultatif Canton Fontenay-Ouest : nous y étions

Samedi 27 septembre

Brocante d'Automne, Fontenay-Les Rigollots

Nous y avons tenu un stand sous le soleil : rendez-vous réussi avec les riverains au cœur du quartier le plus concerné par notre projet !

Lundi 20 octobre

AUT Ile-de France, réunion trimestrielle : nous y étions

Samedi 25 au dimanche 26 octobre

Nuit de la Passerelle

De nombreux curieux sont venus assister aux préparatifs et à la mise en place d'une partie de la passerelle près de la gare du RER Fontenay-Bois. Nous avons pour la circonstance élaboré un tract sur le thème : " RER saturé, prolongeons le métro !" et nous sommes relayés pour le distribuer. Une sympathique collation offerte par la RATP réchauffait les noctambules.

Jeudi 20 novembre

Le Président du Conseil Général était à Fontenay :

En ce qui concerne ORBIVAL, c'est un projet prioritaire et le financement en est prévu. Déjà toutes les 13 villes concernées, le Président de Région et le Ministre ont donné leur accord.

C'est une réalisation qui coûtera 2 milliards d'€ et favorisera l'essor des commerces, de bureaux... **cf zoom sur...**

Vendredi 28 et samedi 29 novembre

Colloque international des métros de banlieue,

Nogent-sur-Marne : nous y avons participé.

Résumé, cf zoom sur....

Mardi 2 décembre

Commission urbanisme Fontenay :

Circulation, déplacements : Nous y avons assisté.

Mardi 9 décembre

Réunion du STIF tramway T1, école Michelet

Nous y avons distribué des tracts sur le thème " Soutenons les projets Orbival et T1 jusqu'au pôle intermodal de Val-de-Fontenay, mais obtenons également le prolongement de la ligne n°1 du métro "

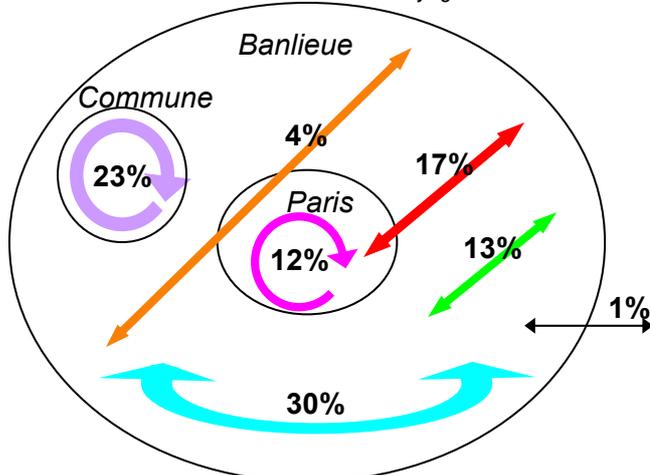
Quoi de neuf sur le projet ?

ZOOM SUR ... LES MÉTROS DE BANLIEUE

Les 28 et 29 novembre 2008, se tenait à Nogent-sur-Marne un colloque international sur les métros de banlieue.

Si à Paris, nul n'est à plus de 400 m d'une des 300 stations de métro, dans le Val-de-Marne, sur une superficie doublée, on n'en trouve que 17 !

Pourtant selon ce schéma *« Flux de voyageurs en Ile de France »



près des 3/4 des déplacements se font inter-banlieue, et près d'1/3 en rocade, près d'1/4 dans la commune et seulement 1/8 en radiale, encore moins dans la capitale, à peine plus en radiale pénétrante dans Paris,

Or, plus de la moitié des Val-de-Marnais ne sont desservis ni par métro, ni même RER. Ils utilisent principalement la voiture, dont ils sont d'ailleurs équipés dans les mêmes proportions que les habitants de la grande couronne.

Et en transports publics, ils sont nettement défavorisés en comparaison des provinciaux des grandes agglomérations.

Les nombreux Elus et Responsables de Collectivités présents ont été unanimement d'accord sur la nécessité de développer les transports en commun, en particulier inter-banlieues, seule alternative à la voiture personnelle pour les Val-de-Marnais et unique moyen de désengorger les radiales (RER A, ...)

Un métro automatique en souterrain est la solution la plus simple en zone déjà fortement urbanisée, la plus fiable et la plus rapide pour le trafic prévisible dès maintenant et apte à répondre à la croissance ultérieure prévue par le SDRIF.

Le gain de temps pour les usagers serait 50 à 75% !

ORBIVAL, tronçon sud-est (Arcueil- Cachan à Fontenay) de la rocade ferrée Arc-express est déclaré prioritaire.

Les présentations des professionnels d'autres métros de ce type récemment installés à Madrid, Vancouver et Singapour, ont conforté tout l'intérêt et le rayonnement économique, en particulier le développement autour des gares intermodales : commerces, implantation d'entreprises, pôles de santé et d'études... et le nécessaire rééquilibrage progressif avec l'Ouest de l'Ile de France. Les financements pourraient relever de Partenariats Public/Privé, en tablant sur la revalorisation des zones desservies.

Les gares seront des pôles de correspondances, en particulier avec les prolongements de lignes de métro : **la ligne 1 arriverait ainsi jusqu'à Val de Fontenay**, comme le RER A et le E, et bientôt le tramway T1.

Les dates de réalisation dépendront de la capacité à trouver des financements.

Plus d'info : www.orbival.fr

* Source schéma : Répartition géographique des déplacements motorisés en 2001
http://parisbanlieue.blog.lemonde.fr/files/2008/02/deplacements_ile_de_france_2001_1.1202201439.jpg

POINT SUR LES PHASES D'ETUDES

Lorsque l'on vous dit "Il va falloir faire des études" vous nous répondez souvent "Mais les études ont été déjà faites !". OUI ! Mais de quelles études parle-t-on exactement ? Car, il existe en fait plusieurs "couches" d'études successives. Et chaque phase d'études n'a pas forcément le même coût !

Trois phases d'études peuvent être distinguées :

Les études préliminaires permettent de déterminer les fonctions à satisfaire et de s'assurer de la faisabilité technique et financière de l'infrastructure projetée. Ces études visent donc principalement à définir le parti d'aménagement du projet, mais aussi son « enveloppe financière prévisionnelle ».

Les études d'avant-projet sommaire permettent de préciser le parti retenu en choisissant la solution et en arrêtant un « coût d'objectif plafond ». Le contenu de ces études est limité à ce qui est nécessaire pour constituer un dossier de demande de prise en considération et pour lancer les procédures de consultation (enquête publique, instruction mixte à l'échelon central ou IMEC, instruction mixte à l'échelon local ou IMEL, etc.).

Les études de projet permettent de préciser la solution, d'arrêter les choix techniques et de fixer le « coût de projet plafond ». Elles permettent également d'élaborer le dossier de demande d'autorisation de travaux (et de demande d'autorisation de programme). Elles débouchent sur les **études d'exécution**.

Au cours de chacune de ces trois phases d'études, il convient d'identifier clairement les fonctions de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre. Ce dernier est responsable du bon déroulement du projet, dans le respect de la commande du maître d'ouvrage et des normes, recommandations techniques et règles de l'art.

Dans le cas des investissements entraînant une amélioration de capacité et des autres projets qui le justifient, le projet fait l'objet, à chaque phase d'études, d'évaluations aux plans économique, social et environnemental. Ces évaluations, qui font partie intégrante du processus décisionnel, sont adaptées à l'importance des enjeux du projet.

CONCOURS DE DESSIN

Voici le dessin ayant remporté le 3^{ème} prix des benjamins



Sacha Pizard, 10 ans